Zeitschrift: Ur-Schweiz : Mitteilungen zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz = La

Suisse primitive : notices sur la préhistoire et l'archéologie suisses

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Urgeschichte

Band: 6 (1942)

Heft: 1-2

Artikel: Chronique d'Avenches

Autor: Bosset, L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1034738

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vollzählig war die Gruppe freilich nur während knapp vier Monaten eingesetzt. In den langen Zwischenzeiten, da individuelle Urlaube, Dispensationen und Ausbildungsdienste den Bestand des Detachements auf ein Minimum reduzierten, waren lediglich Berichterstatter und Zeichner auswertend und vorbereitend an der Arbeit. Allein selbst in den dreizehn Wochen seines Vollbestandes waren die Mitglieder der Gruppe nur während eines Teils der Woche von der militärischen Arbeit dispensiert. Aus dem normalen Wochenprogramm des Nachrichtenzuges und der Kompagnie waren regelmässig oder von Fall zu Fall Tage zur Fortführung der Arbeit auszuscheiden, eine Abgrenzung gegen die selbstverständlich übergeordneten militärischen Pflichten, die nur dank dem Verständnis der mittelbar oder unmittelbar beteiligten Offiziere und Unteroffiziere gelang. Ihnen allen gebührt auch hier Anerkennung und Dank. Vor allem aber war das stetige Interesse, die Förderung und lebendige Anteilnahme des Bataillonskommandanten Grundbedingung für Inangriffnahme und Durchführung der Arbeiten. Ihm kommt daher ein Hauptverdienst am Gegenstand dieses Berichtes zu; ohne jene ausschlaggebenden Voraussetzungen, ohne ihr Fortdauern bis zum Abschluss wären die Arbeitsprogramme Papier, die Untersuchungen selbst wie so viele andere Projekt qeblieben.

Bern, 3. 12. 41.

Paul Hofer.

Chronique d'Avenches.

Depuis le départ des internés français qui avaient travaillé en trois équipes à l'Amphithéâtre, au Cigognier et au Théâtre, et par suite de l'impossibilité financière d'organiser un nouveau camp d'internés, les travaux avaient été complètement suspendus. Cependant il s'est avéré nécessaire de prendre quelques mesures de protection et de conservation des maçonneries découvertes pour éviter qu'elles ne souffrent trop de la mauvaise saison. Aussi l'Association Pro Aventico



Fig. 7. Avenches. Restauration des gradins du portique près du Cigognier.

consacra-t-elle des sommes relativement importantes aux travaux de protection.

Au Théâtre. Dans le courant du mois d'août 1941 il fut procédé au parachèvement de la tête Nord du vomitoire rencontré par les internés. On rétablit devant et au-dessus de la voûte un certain nombre des gradins disparus.

Au Cigognier. Toutes les maçonneries mises au jour avaient souffert de l'hiver 1939-40. Il fallait ou bien les recouvrir ou bien les consolider et les protéger. Comme l'ampleur des travaux pour la protection de l'ensemble était énorme vu la grandeur de l'édifice, que d'autre part une bonne partie du monument se trouve dans des propriétés particulières, il fut décidé de conserver et de laisser visible, pour le moment, la partie du portique formant angle, située à l'Orient de la colonne du Cigognier. A cet effet le Conseil d'Etat consentit à acheter la parcelle de terrain nécessaire pour pouvoir étendre la restauration jusqu'au-delà de l'endroit où le cloaque No 1 traverse le portique oriental. Après quoi l'on se mit au travail de restauration des gradins s'étendant de la colonne du Cigognier jusqu'à l'angle Nord-Est du portique, on rétablit la voûte du cloaque No 1 dans les parties où elle était effondrée, puis on recouvrit une autre partie des murailles mises à jour par les fouilles (fig. 7).

A l'Amphithéâtre. Grâce au magnifique don d'un généreux anonyme, il a été possible de reprendre l'exploration de l'arène avec une équipe. Sur la place du Rafour, au-devant des entrées des premières utilisations, le grand mur de soutènement circulaire a pu être exploré jusqu'à son extrémité méridionale, laquelle se trouve sous le trottoir de la route cantonale. L'aménagement d'une niche permettra au visiteur d'aller voir en tout temps cette extrémité de la grande muraille. La place du Rafour a été complètement déblayée, sauf une rampe conservée pour la facilité du travail; puis l'on a établi sur une estacade une voie Decauville pour évacuer les terres provenant de la fouille de l'arène au travers de l'entrée septentrionale.

Les premiers travaux dans l'arène ont permis une constatation intéressante: à l'extrémité Ouest du mur septentrional de l'entrée, l'empreinte de sept des gradins primitifs est apparue et donne ainsi un excellent point de départ pour l'étude de la restitution et la restauration éventuelle (fiq. 8).

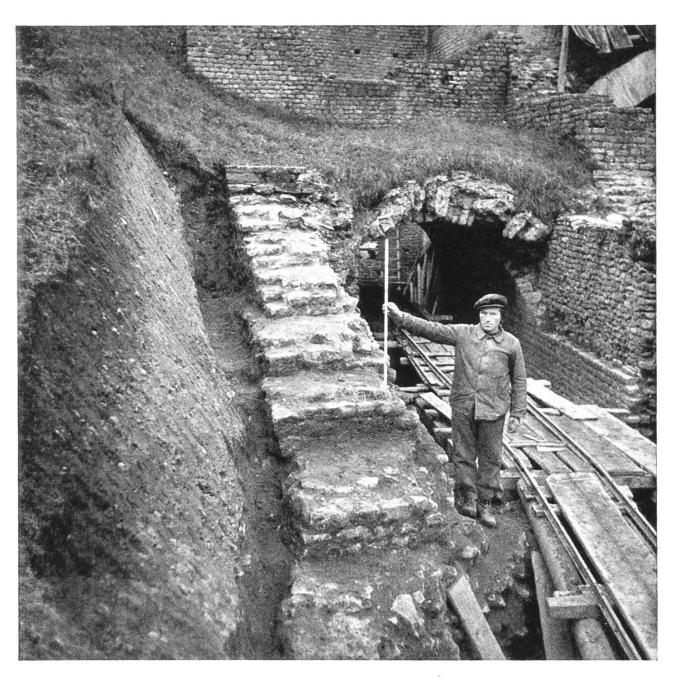


Fig. 8. Avenches, Amphithéâtre. L'empreinte des gradins.

Dans la fouille, à l'extrémité de cette entrée Nord, on a rencontré le fût rompu de l'une des colonnes de marbre décorant la porte.

Suspendus dès le lendemain de Noël 1941 par suite des rigueurs de la saison, les travaux reprendront dès les premiers beaux jours. Ils seront facilités par le fait que les terres de déblai sont enlevées immédiatement sans frais et utilisées pour le rélargissement d'une route cantonale.

Au cours de l'été 1941 l'entrée du Musée romain, restée de tout temps une modeste entrée de jardin, a été légèrement déplacée et amplifiée. Il a pu lui être donné une forme plus monumentale grâce à un don de deux colonnes de la Renaissance aimablement mises à disposition par la Sucrerie d'Aarberg et trouvées dans l'une de ses propriétés d'Avenches.

Au cours de ce même été la transformation du hangar donnant sur la Route cantonale a été parachevée; et sur le mur qui le domine, on a rétabli dans leur position normale quelques fragments de la corniche somptueuse du Cigognier.

L. Bosset, arch. S. I. A.

Les fouilles de Nyon.

Avec l'aide de la Commission de travail archéologique, de la Confédération et de l'Etat de Vaud, les premières fouilles archéologiques de Nyon ont commencé le 6 décembre 1941.

On s'est attaqué au problème du canal souterrain dont une partie avait été découverte en 1940 au No 4 de la rue Delafléchère, canal de l'époque romaine.

1. Jusqu'à maintenant, les travaux ont permis de reconnaître des canaux sur 35 mètres de long et, dans l'autre sens, sur 14 mètres.

L'exploration a été rendue difficile parce que les canaux se trouvent non pas sous la chaussée de la rue, mais à côté, sous des maisons, et à une profondeur allant jusqu'à 5 mètres au-dessous du niveau moderne du sol.

- 2. L'on a ainsi trouvé 2 canaux parallèles, distants de 10 mètres l'un de l'autre; ces canaux ont une direction Est-Ouest; arrivés vers la rue Delafléchère, ils tournent, à angle droit, l'un vers le Sud, l'autre vers le Nord.
- 3. Chaque canal a une largeur de 45 cm à l'intérieur, et une hauteur vide de plus de 2,80 m.

Tout le long des canaux, de 2,20 m en 2,20 m il y a un contrefort intérieur, épais de 45 cm. Chaque contrefort